

Résumé du document GEF/ME/C.42/05

Cadre de référence et budget du cinquième Bilan global du FEM

Décision recommandée au Conseil

Ayant examiné le document GEF/ME/C.42/05, intitulé « *Cadre de référence et budget du cinquième Bilan global du FEM* », le Conseil approuve ce cadre et le budget de 1,075 million de dollars qui l'accompagne et qui sera inclus dans le budget pluriannuel du Bureau de l'évaluation.

Le Conseil charge le Bureau de l'évaluation d'entreprendre le cinquième Bilan global du FEM et d'en présenter le premier rapport et le rapport final à ses réunions et lors du processus de reconstitution des ressources, selon le calendrier arrêté.

Résumé analytique

1. Ce document de travail présente le projet de cadre de référence du cinquième Bilan global, une contribution importante au déroulement de la sixième reconstitution des ressources du FEM. Ce cadre est basé sur les observations suscitées par le document préliminaire de l'étude, qui a été publié en mars 2012. Un document de contrôle et de suivi des opérations, placé sur le site web du Bureau de l'évaluation, montre comment ces observations ont été prises en compte.
2. Le cinquième Bilan global donnera lieu à deux rapports : un premier au démarrage du processus de reconstitution des ressources, soit, selon le Bureau, au début de 2013, et un rapport final lors de la dernière phase du processus de reconstitution, soit, toujours selon le Bureau, à la fin de 2013 ou au début de 2014. Le document servant de base au présent résumé expose en détail comment le Cinquième bilan sera dressé et comment ces rapports seront établis.
3. Le premier rapport sera une métaévaluation des constatations et conclusions auxquelles ont donné lieu les réalisations du FEM, telle qu'évaluées par le Bureau de l'évaluation et, selon les cas, par les organes indépendants d'évaluation des Entités d'exécution. Le rapport apportera des réponses aux grandes questions suivantes :
 - i. Le FEM a-t-il donné suite aux directives des instances des Conventions ?
 - ii. L'appui du FEM dans le domaine d'intervention « eaux internationales » est-il bien axé sur les principales questions transnationales ?
 - iii. Les projets achevés depuis la fin du quatrième Bilan global ont-ils eu, comme leurs prédécesseurs, des effets directs importants ? Ces effets ont-ils été jugés au moins assez satisfaisants dans 75 % des cas, conformément à l'objectif à atteindre ?
 - iv. Comment la viabilité et le degré de réalisation des impacts ont-ils été notés depuis la fin du Quatrième bilan ?

- v. Depuis 2009, en quoi le FEM a-t-il contribué concrètement à améliorer l'environnement mondial et à faciliter l'adaptation au changement climatique ? Les réalisations en la matière soutiennent-elles la comparaison avec celles d'avant 2009 ?
- vi. Dans quelle mesure le FEM joue-t-il un rôle catalyseur, si l'on regarde ses activités de base, de démonstration et/ou d'investissement/transformation des marchés?
- vii. À la lumière des examens de portefeuille-pays réalisés par le Bureau, dans quelle mesure peut-on dire que les pays s'approprient les projets et y jouent un rôle moteur ?
- viii. Dans quelle mesure le FEM satisfait-il les besoins des pays au plan quantitatif et qualitatif, et en ce qui concerne leurs obligations au titre des Conventions ?
- ix. Quels sont les facteurs qui influent positivement ou négativement sur le degré de réalisation des impacts ?
- x. Comment la performance du FEM évolue-t-elle sur des aspects tels que le cycle de projet, les cofinancements, les frais de gestion et les commissions pour frais des Entités d'exécution, la qualité des projets à l'entrée dans le portefeuille et la supervision ?
- xi. Dans quelle mesure l'appui du FEM a-t-il permis d'appliquer et d'atteindre les objectifs dans les domaines d'intervention ?

4. Le rapport final présentera les résultats des sous-études entreprises pendant l'exercice 13 et au début de l'exercice 14. Les principales questions qu'abordera ce rapport sont les suivantes :

- i. La situation de l'environnement mondial et de l'adaptation au changement climatique dans les différents domaines d'intervention s'est-elle améliorée ou dégradée ? L'action du FEM en la matière est-elle pertinente ?
- ii. Compte tenu de l'apparition de nouvelles sources de financement dans ces domaines, la valeur ajoutée et le rôle catalyseur du FEM comme mécanisme de financement restent-ils d'actualité ?
- iii. Le FEM dispose-t-il de moyens financiers suffisants pour concrètement appliquer ses stratégies dans les domaines d'intervention, donner suite aux directives reçues au titre des Conventions et satisfaire les besoins des pays bénéficiaires ? Dans quelle mesure le FEM est-il à même de mobiliser des ressources suffisantes ? Dans quelle mesure les bailleurs de fonds tiennent-ils leurs engagements ?
- iv. Quelles sont les forces et les faiblesses des stratégies dans les domaines d'intervention ? L'appui polyvalent et transversal apporté par le FEM au moyen de projets faisant intervenir plusieurs domaines d'intervention est-il utile et source de valeur ajoutée ?
- v. Dans quelle mesure les principales réformes du FEM ont-elles atteint leurs objectifs par rapport aux principes clés d'appropriation accrue par les pays et de gains d'efficacité du point de vue des coûts et les résultats ?
- vi. Dans quelle mesure la gouvernance du FEM est-elle conforme aux règles de l'art au plan international ?
- vii. Dans quelle mesure le STAP répond-il aux besoins du FEM comme source d'avis techniques et scientifiques indépendants ?
- viii. Dans quelle mesure l'appui du FEM permet-il de mobiliser les acteurs voulus sur le terrain ? Dans quelle mesure les sociétés privées et les organisations de la société civile sont-elles associées aux projets du FEM ?
- ix. Dans quelle mesure les politiques transversales, telles que celles à l'appui de la parité entre les sexes ou de la participation du public, et les stratégies de transfert du savoir et de l'information valorisent-elles l'appui du FEM ?
- x. Dans quelle mesure le Programme de microfinancements parvient-il à s'ouvrir à de nouveaux pays tout en continuant à obtenir de solides résultats sur le terrain ?
- xi. Quel est « l'état de santé » actuel du réseau du FEM ? Dans quelle mesure l'organisation en réseau et les partenariats établis renforcent/affaiblissent-ils, les acquis ?

5. Le budget du cinquième Bilan global est calculé ainsi : 145 000 dollars pour le premier rapport et 855 000 dollars pour le rapport final. Un montant supplémentaire de 75 000 dollars est réservé à la traduction et à l'impression. Le montant total à approuver est de 1 075 000 dollars. Il est inférieur de 1,15 million de dollars aux dépenses effectivement encourues pour le Quatrième bilan parce qu'il a été possible d'intégrer une grande partie du travail dans les activités courantes du Bureau de l'évaluation.

6. Ces dépenses sont inscrites au budget pluriannuel des évaluations, qui est présenté au Conseil dans le document intitulé *Programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation du FEM* (GEF/ME/C.42/06).